



MAIRIE DE TRUYES

37320 TRUYES

☎ 02 47 43 40 81

FAX 02 47 43 06 61

Truyes, le 10 juillet 2020

Le Maire de TRUYES

à

Mesdames, Messieurs les conseillers  
municipaux

**Objet :** Conseil Municipal

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous faire savoir que le conseil municipal se réunira à la Mairie le :

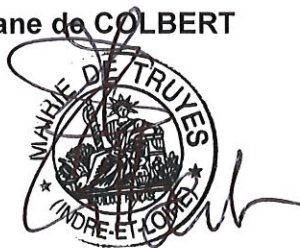
**SAMEDI 18 JUILLET 2020 à 11h00**

Ordre du jour :

- Approbation du compte rendu de la séance du 9 juin 2020
- Recrutement de personnel non titulaire
- Questions diverses

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, en l'expression de mes salutations distinguées.

**Stéphane de COLBERT**  
Maire



**En application de la loi n°2020-760 du 22 juin 2020, le quorum des membres nécessaires pour la tenue de la réunion est fixé au tiers, en lieu et place de la moitié.**

**Le quorum s'apprécie en fonction des membres présents. Les membres représentés ne sont donc pas comptabilisés dans le quorum.**

**Un membre présent peut être porteur de deux pouvoirs, contre un seul habituellement.**

**Compte tenu de la capacité d'accueil de la salle du conseil municipal, la présence du public sera limitée à 12 personnes**